



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné par la soussignée greffière adjointe de la Ville de Maniwaki, que le conseil tiendra une **séance extraordinaire le mardi 24 octobre 2023 à 17h30**, à la salle du conseil située au 186, rue Principale Sud.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance par la Mairesse
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'une prolongation de délai pour la refonte du plan et des règlements d'urbanisme auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Maniwaki, le 20 octobre 2023.

Dinah Ménard, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière adjointe de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour du mois d'octobre 2023.

Dinah Ménard, greffière adjointe